

En adhérant à la Charte Erasmus pour l'Enseignement Supérieur (ECHE 2021-2027), l'ENCPB – Lycée Pierre-Gilles de Gennes affirme sa volonté de renforcer son ouverture européenne et internationale. Cette stratégie s'inscrit dans la continuité d'un engagement ancien en faveur des mobilités de formation et de stage, en particulier pour les étudiants des filières scientifiques et technologiques de l'enseignement supérieur.

À travers le programme Erasmus+, l'ENCPB vise à **développer la mobilité de stage des étudiants de BTS/DTS**, à **renforcer l'attractivité et la reconnaissance européenne de ses formations** et à contribuer à la modernisation pédagogique de l'établissement. Les mobilités constituent un levier essentiel pour l'acquisition de compétences techniques, linguistiques et interculturelles, ainsi que pour l'ouverture culturelle et professionnelle des étudiants participants.

L'établissement s'engage à proposer des mobilités de qualité au sein de structures d'accueil européennes (entreprises, laboratoires, centres de recherche ou de contrôle) en lien direct avec les spécialités enseignées. L'anglais est encouragé comme langue de travail scientifique, et les étudiants bénéficient **d'une préparation en amont de chaque mobilité** (informations collectives, accompagnement administratif, échanges avec les structures d'accueil), **d'un accompagnement et d'un suivi adaptés pendant la mobilité** (par l'intermédiaire de visites de stage sur place et/ou de visioconférences). Enfin, ces mobilités font l'objet d'une **valorisation au retour**, par l'intermédiaire de restitutions orales et écrites, en partie en langue étrangère, intégrées à l'évaluation de fin de cursus.

Conformément aux principes du programme Erasmus+, l'ENCPB garantit la pleine reconnaissance académique des mobilités réalisées avec succès par la délivrance d'un supplément au diplôme intégrant explicitement la mobilité internationale.

L'établissement mène une politique inclusive visant à permettre l'accès à la mobilité au plus grand nombre. **Une attention particulière est portée aux étudiants issus de milieux socio-économiques défavorisés**, qui sont accompagnés et soutenus financièrement grâce à la mobilisation conjointe des financements Erasmus+ et, lorsque cela est possible, de financements complémentaires (bourse régionale, OFAJ, Office franco-québécois pour la Jeunesse, bourse interne au lycée...). En outre, aux critères d'inclusions "obligatoires" (bourses échelon 6 à 7, affection de longue durée, situation de handicap), l'établissement a choisi, dans le cadre de sa politique en matière d'inclusion, d'intégrer la critère « Habitants des quartiers prioritaires de la ville », qui permet aux étudiants originaires géographiquement de ces quartiers de bénéficier d'un complément à leur bourse Erasmus.

L'impact de la stratégie Erasmus+ est évalué à travers **la pérennité des partenariats**, le nombre et la qualité des mobilités réalisées, **la reconnaissance des compétences acquises et l'utilisation optimale des financements alloués**. Les actions menées sont valorisées auprès de l'ensemble de la communauté éducative via la communication sur le site internet et les supports institutionnels, s'appuyant notamment sur des témoignages d'étudiants (diffusion des retours d'expérience et incitation à la mobilité). L'efficacité de cette démarche peut être notamment évaluée de manière qualitative lors de la lecture des lettres de motivation jointes aux dossiers de candidature sur la plateforme Parcoursup.